



IFM • SEI
international falcon movement
socialist educational international

Comité international 2021_19

23-25 avril 2021
Virtuel

Résolution sur le transport et la participation diversifiée

Transport et participation diversifiée

Contexte :

Lors des récentes réunions des comités internationaux (CI) et du Congrès 2019, la représentation régionale était déséquilibrée. Cela a conduit à ce que le poids de la décision et du façonnement de l'IFM-SEI soit tombé entre les mains de quelques membres d'Europe et du Moyen-Orient. Lors de la réunion du CI 2020, une résolution a été soumise afin de s'attaquer à ce problème, en soulignant que notre fonctionnement interne favorise le fait que les organisations membres les plus riches et les plus proches du centre de l'IFM-SEI soient celles qui continuent à être les protagonistes du processus décisionnel.

C'est pourquoi le CI a proposé la création d'une task force Plus démocratique, plus participative, chargée de signaler les changements nécessaires pour que l'IFM-SEI ne finisse pas par être le reflet des inégalités de la société dans laquelle nous vivons.

Situation actuelle :

Actuellement, nous sommes confrontés à une situation où, en raison de capacités financières différentes, certaines organisations membres ne sont pas en mesure de participer au CI ou au Congrès.

En 2019, le Congrès a décidé de réduire de moitié le présidium et de mettre à disposition un financement limité pour l'organisation de réunions régionales en alternance. La région européenne et la région du Moyen-Orient ne sont pas concernées par cette décision, car les deux réseaux sont en mesure de rechercher d'autres financements, notamment le financement Erasmus+ et le programme qui lui succède.

Cela ne permet cependant pas à tous les OM de participer au CI et/ou au Congrès de manière égale. Au sein de l'IFM-SEI, nous pensons que nous devrions travailler sur un système permettant à chaque organisation membre de participer et d'assister aux réunions statutaires de manière égale.

Que devons-nous faire pour ne pas avoir de barrière des coûts de transport ?

L'un des objectifs de la task force IFM-SEI "Plus démocratique, plus participatif" est de faire face à la barrière du coût du transport et du visa. Pour ce faire, nous avons besoin de

- Des moyens d'assurer le remboursement des frais de voyage pour les organisations membres qui n'ont pas les moyens de voyager.
- Budgétiser les frais de voyage dans l'IFM-SEI Budgétiser au moins un délégué par organisation membre.



IFM • SEI
international falcon movement
socialist educational international

Comité international 2021_19

23-25 avril 2021
Virtuel

Résolution sur le transport et la participation diversifiée

- Mettre les membres en binôme pour couvrir les coûts par solidarité et estimer les coûts avant le CI et le Congrès pour savoir combien d'argent doit être sponsorisé/collecté.
- Proposition d'avoir une réunion du CI qui se tienne virtuellement au cours de chaque mandat pour s'assurer qu'il y ait une réunion où la participation est possible et une réunion du CI où les frais de voyage d'un membre par organisation membre sont payés.
- Les réunions statutaires de l'IFM-SEI pourraient être tenues en face à face avec une participation virtuelle pour les organisations membres qui n'ont pas obtenu le visa.

Recommandation

Les frais de transport et les visas constituent un obstacle majeur à la participation aux congrès et aux réunions des comités internationaux. Par conséquent, le CI recommande/accepte :

- Que la Commission de contrôle, en coopération avec le Présidium, rédige une proposition sur la possibilité de mettre en œuvre des réunions hybrides. En d'autres termes, lorsque les visas posent problème et que les organisations ne sont pas en mesure d'assister aux réunions, la participation virtuelle sera toujours possible.
- Le Présidium, sous la direction du Secrétaire Général, doit rédiger une proposition visant à assurer le remboursement des frais de voyage pour les organisations membres qui n'ont pas les moyens de voyager ou même de budgétiser les frais de voyage dans le budget de l'IFM-SEI, avec au moins un délégué par organisation membre.
- Estimer les coûts avant le Congrès et le CI pour savoir combien d'argent doit être sponsorisé/collecté.
- Encourager activement les organisations membres à couvrir les frais par solidarité et les organisations membres à contacter le secrétariat lorsqu'elles sont en mesure de couvrir les frais. Proposition d'organiser une réunion du CI de manière virtuelle au cours de chaque mandat afin de s'assurer qu'il y a une réunion où la participation est possible et des coûts sûrs pour la prochaine réunion du CI ou du Congrès.